

fouler aux pieds les unions minoritaires et transformer la Fédération en forum communiste et en instrument de la politique du Kominform.

Le Plan Marshall fit apparaître ce jeu d'une façon frappante. Lorsque les unions ouvrières des pays démocratiques voulurent faire étudier ce plan par le Bureau de la Fédération, leur demande fut rejetée péremptoirement par la majorité communiste du Bureau. Il fut impossible, par la suite, de réaliser le moindre compromis, au sein de la Fédération, au sujet du Plan Marshall.

Lorsque la Fédération se réunit à Paris, en janvier 1949, les syndicats libres étaient déjà résolus à ne plus faire partie d'une association qui violait leurs principes et était contraire à leur façon de concevoir l'organisation internationale. Sous l'impulsion des unions américaines, anglaises et hollandaises, les non-communistes, y compris les représentants des travailleurs canadiens, se retirèrent de la réunion de Paris.

Peu après cette rupture, les unions dissidentes constituèrent une Commission préparatoire qui se réunit à Genève en juin 1949 pour jeter les bases d'une nouvelle organisation mondiale du travail, dégagée de la domination communiste.

### **La Conférence de Londres**

Les travaux de la Commission préparatoire aboutirent à une conférence qui eut lieu à Londres du 28 novembre au 9 décembre 1949. A cette conférence, les délégués de 87 organisations, venus de 53 pays différents et représentant plus de 47 millions de membres, fondèrent, de concert avec les représentants des secrétariats internationaux du travail, la Confédération internationale des syndicats ouvriers libres. Parmi les délégués réunis à Londres figuraient les représentants de la Fédération américaine du Travail, qui avait refusé de se joindre à la Fédération mondiale des syndicats ouvriers à cause de l'influence communiste qui s'y exerçait. Après avoir élu un bureau de direction et approuvé le projet de constitution, tel que modifié en comité, la Conférence de Londres se forma en Congrès de la nouvelle organisation.

Les délégués des grandes unions ouvrières des États-Unis et du Royaume-Uni montrèrent dès le début qu'ils n'avaient pas l'intention de dominer la nouvelle organisation, en laissant élire M. Paul Furet, de Belgique, comme président, et M. J. H. Oldenbrock, des Pays-Bas, comme secrétaire. On décida également d'établir le siège de la Confédération à Bruxelles.

Outre le Congrès, qui se réunit tous les deux ans, les statuts de la Confédération prévoient un Conseil général, composé d'environ quatre-vingts membres, et qui se réunit entre les années de réunion du Congrès. Un Conseil d'administration élu par le Congrès se réunit au moins deux fois par année.

L'autonomie des unions nationales affiliées constitue l'un des principes fondamentaux de la nouvelle organisation. Aucun syndicat affilié, si faible que soit le nombre de ses membres, n'est tenu d'accepter le point de vue d'un autre centre national d'unions ouvrières, et la constitution a établi une procédure démocratique efficace afin de satisfaire les aspirations communes et de répondre aux besoins communs.